

Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie: états des lieux et problématiques

Bencharif A.

in

Padilla M. (ed.), Ben Saïd T. (ed.), Hassainya J. (ed.), Le Grusse P. (ed.).
Les filières et marchés du lait et dérivés en Méditerranée : état des lieux, problématique et méthodologie pour la recherche

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 32

2001

pages 25-45

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI011662>

To cite this article / Pour citer cet article

Bencharif A. **Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie: états des lieux et problématiques.** In : Padilla M. (ed.), Ben Saïd T. (ed.), Hassainya J. (ed.), Le Grusse P. (ed.). *Les filières et marchés du lait et dérivés en Méditerranée : état des lieux, problématique et méthodologie pour la recherche.* Montpellier : CIHEAM, 2001. p. 25-45 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 32)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie : état des lieux et problématiques

A. Bencharif

Enseignant-chercheur, CIHEAM-AM (Montpellier)

Résumé. Le fonctionnement des filières agro-alimentaires, dans la phase de transition vers l'économie de marché, pose des questions théoriques et pratiques complexes et ardues. La problématique générale du projet de recherche "Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie et partenariat Nord-Sud" (SAFLA) s'interroge sur les nouveaux mécanismes de régulation qui correspondent au passage d'une "coordination hiérarchique" à une coordination par le marché..

Le présent article précise cette problématique ; il s'articule autour de trois parties. Après une brève présentation des interrogations soulevées par la restructuration des filières agro-alimentaires face aux enjeux et aux défis de la libéralisation des économies, une deuxième partie est consacrée à l'identification de la filière laitière en Algérie. L'analyse rétrospective de la filière permet d'établir un diagramme qui met en relief sa structure, les principaux circuits, ainsi que les différents bilans des disponibilités qui la caractérisent. La troisième partie analyse les différentes politiques laitières et s'intéresse plus particulièrement aux mécanismes de la formation des prix. Elle propose une réflexion sur l'analyse stratégique dans une économie en transition et soulève les questions majeures qui se posent dans ce nouveau cadre concurrentiel.

NB : Les sources (tableaux et graphiques) ont été établies par l'auteur à partir des communications du séminaire "Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie-SAFLA" qui sont indiquées en références.

Abstract. The agro-alimentary sectors operating, through the phase of transition towards an economy market, raises complex theoretical and practical questions. The main purpose of the research project "Strategies of the actors of the Algerian dairy sector and Northern and South partnership" is to question the new regulation mechanisms which correspond to the change from a "hierarchical co-ordination" to a market one. This article specifies these problems ; it is divided into three parts. After a short presentation of the problems raised by the reorganisation of the agro-alimentary sectors towards the stakes and challenges of the economy liberalisation, a second part is devoted to the identification of the dairy sector in Algeria. Retrospective analysis of the sector makes it possible to draw up a diagram which highlights its structure, the principal circuits, as well as the various assessments of the availability which characterise it. The third part analyses the various dairy policies and more particularly the mechanisms of the rates pricing. It proposes a strategic reflection on the analysis of a transition economy and raises the major questions which arise within this new competing framework.

NB : The tables and graphs were established by the author, starting from the presentation made during the launching seminar of the SAFLA project and which are indicated in the bibliographical references.

I – La Toile de Fond :

Libéralisation des économies et restructuration des filières

1. Les filières agro-alimentaires dans les pays du Maghreb : la nouvelle donne

D'une manière générale, dans les pays du Maghreb l'urbanisation rapide s'est accompagnée d'une certaine division spatiale du travail puisque la commercialisation, la transformation et les échanges extérieurs des produits agro-alimentaires occupent une place de plus en plus importante au détriment de l'autoconsommation. Cependant, pour la plupart des produits, l'allongement de la chaîne agro-alimentaire s'est traduit par des "désajustements", des distorsions et de multiples contraintes qui entravent le fonctionnement des filières..

La productivité agricole, malgré des progrès dans certains pays et pour quelques produits, n'a pas connu les améliorations exigées par la forte progression de la demande alimentaire. La production agricole et alimentaire n'a pas réussi à suivre l'évolution de la consommation alimentaire par habitant et surtout les rythmes rapides de la demande engendrés par des taux démographiques élevés.

L'une des conséquences de ce dysfonctionnement est certainement *l'extraversion de l'économie agro-alimentaire*.

Face à la faiblesse de la productivité agricole, et afin d'assurer la couverture de cette demande croissante, ces pays ont dû développer l'industrie de transformation et importer des quantités croissantes de produits agricoles, soit bruts, soit transformés.

L'industrie agro-alimentaire a connu des transformations importantes. Le développement relativement rapide du secteur agro-industriel a engendré un grand nombre de contraintes, certaines communes à l'ensemble des pays, d'autres spécifiques à chacun.

Chacun des pays s'est attaché à augmenter sa production de produits agricoles et alimentaires par ses propres moyens tout en assurant des importations dans le cadre de son propre réseau d'échanges Nord-Sud. Parfois l'exportation de produits de qualité vient compenser les nécessaires importations en produits de large consommation.

En outre, les trois pays du Maghreb central (Algérie, Maroc, Tunisie) mettent en oeuvre des réformes économiques profondes qui concernent l'ensemble des secteurs économiques et plus particulièrement le secteur agro-alimentaire qui constitue l'un des secteurs les plus sensibles et qui est directement concerné par les réformes en cours.

En effet, l'intervention de l'Etat a été la plus importante dans le domaine agro-alimentaire. Et de ce fait, la libéralisation des économies et leur intégration au marché mondial soulèvent des incertitudes et posent un grand nombre d'interrogations ; particulièrement pour les filières des produits de base dont la régulation était jusque-là assurée par l'Etat.

2. Les filières agro-alimentaires en Algérie : une nouvelle problématique

Ce diagnostic global est beaucoup plus marqué en Algérie où le secteur des industries agro-alimentaires est largement dominé par les entreprises publiques qui assuraient plus de 75% de la production brute, à la veille des réformes. En outre, l'Algérie est le pays où les réformes de libéralisation et le processus d'intégration aux marchés mondiaux accusent un certain décalage par rapport aux pays voisins.

Dans ce pays, l'industrie agro-alimentaire a connu un développement remarquable, particulièrement au cours de la décennie 1980 ; elle occupe actuellement une place importante dans l'économie nationale et la consommation des populations est assurée en grande partie par des produits transformés. Cette expansion ne s'est pas accompagnée d'une diversification notable de la ration alimentaire, elle s'explique surtout par le développement rapide des capacités de transformation des produits de large consommation : les céréales, le lait, les huiles et le sucre. Ces produits de base qui représentent moins de 25% des dépenses budgétaires des ménages, procurent plus de 80% de l'apport énergétique de la ration. En fait, les quatre filières des produits de base sont, jusqu'à la veille de la politique de libéralisation, totalement contrôlées par l'Etat qui dispose du monopole des importations et qui accorde des subventions massives ; la transformation et la distribution de ces produits sont également assurées par des entreprises publiques. Le développement du secteur agro-industriel a donc obéi à la politique alimentaire menée par l'Etat qui visait deux objectifs essentiels : la satisfaction des besoins alimentaires, notamment des centres urbains et des populations défavorisées, la réduction des importations des produits finis par une industrialisation de substitution aux importations.

Les principales faiblesses et contraintes qui caractérisent aujourd'hui le fonctionnement des filières agro-alimentaires s'expliquent en grande partie par les effets des politiques alimentaires d'autosuffisance antérieures. La mise en oeuvre de telles politiques n'a été possible que grâce à la rente pétrolière qui a permis à l'Etat de faire face à des dépenses croissantes pour assurer les importations, le soutien des prix, et pour préserver la survie des entreprises agro-alimentaires déficitaires.

A partir de l'année 1986, les déséquilibres macro-économiques importants causés essentiellement par la chute des recettes d'exportation et l'alourdissement de la dette extérieure, ont bien montré les limites et les effets pervers des politiques alimentaires et agro-industrielles menées jusque là. Les réformes éco-

nomiques engagées depuis la fin des années 1980, notamment la libéralisation de la production agricole, l'autonomie des entreprises, la réforme du système des prix, les projets de redéploiements et de restructurations des filières ainsi que les opérations de privatisation initiés par les holdings agro-alimentaires soulèvent une nouvelle problématique liée au développement, à la gestion des entreprises et à la régulation des filières agro-alimentaires.

Il s'agit de s'interroger sur la période de transition qui correspond au passage de structures agro-alimentaires administrées par l'Etat à d'autres structures régulées par le marché. La problématique générale doit donc s'intéresser à *"la restructuration des filières agro-alimentaires et la coordination des activités, à la recherche d'une plus grande rationalité économique et d'une meilleure compétitivité"*.

Trois séries d'interrogations se superposent.

La première série de questions concernent l'évaluation rétrospective de la filière ; il s'agit d'expliquer les décalages structurels entre les différents segments de la filière.

Ensuite, les changements dus à la crise économique, puis aux réformes ont eu des effets importants sur le fonctionnement des filières, et posent une autre série de questions.

Enfin, il convient de s'interroger sur les nouveaux comportements des acteurs, pour comprendre les stratégies émergentes et expliquer les niveaux des performances

Ainsi, le désengagement de l'Etat des sphères agricole et agro-alimentaire, la mise en oeuvre des politiques d'"ajustement structurel" posent des questions nouvelles et cruciales à tous les acteurs des filières agro-alimentaires.

Cette problématique générale peut alors être développée à travers un cadre d'analyse, adapté aux économies en transition, qui permet d'appréhender à la fois les contraintes structurelles et les nouvelles forces et menaces concurrentielles, afin de répondre aux questions posées par les différents acteurs des filières agro-alimentaires¹.

3. La pertinence de l'approche filière

D'une manière générale, le fonctionnement des filières agro-alimentaires dans les pays en développement se heurte à des blocages et des contraintes qui entravent la circulation des produits à différents niveaux de la chaîne et plus particulièrement au niveau de ses articulations. La démarche "filière" est donc particulièrement appropriée aux préoccupations de ces pays ; le découpage vertical délimite un champ d'investigation propice à l'analyse des articulations intersectorielles dans toute leur complexité.

Il est important de remarquer que, dans les pays en développement, l'origine de l'approche filière n'est pas uniquement systémique. L'approche intégrée de l'alimentation a été forgée par plusieurs praticiens et chercheurs qui ont proposé différentes analyses multisectorielles des problèmes alimentaires. Elle s'est imposée dans la pratique notamment à travers de nombreux travaux menés par les organisations internationales ou par les Etats.

En relation avec les préoccupations concrètes, des praticiens et des chercheurs ont proposé diverses analyses pour expliquer les distorsions et les dysfonctionnements intersectoriels. C'est ainsi que l'approche intégrée de l'alimentation qui permet la cohérence et la coordination de plusieurs activités intersectorielles a été préconisée par plusieurs courants de pensée, souvent sans utiliser directement le concept de "filière".

Ces approches inspirées par des réalités socio-économiques différentes, bien que fondées sur une analyse multisectorielle tenant compte de toutes les activités qui concourent au fait alimentaire, ne se réfèrent pas toutes à l'approche systémique et n'utilisent pas ses concepts et sa démarche.

Cependant, quelque que soit la terminologie utilisée, toutes les démarches et les méthodologies s'appuient, en réalité, sur l'analyse du système agro-alimentaire et cherchent à assurer la cohérence de ses différentes composantes.

L'approche filière sur laquelle se fonde l'économie agro-alimentaire en tant que branche de l'économie, apporte une vision nouvelle du champ agro-alimentaire grâce à un redécoupage de la réalité socio-économique et à un redéploiement des disciplines classiques.

Dans les pays en développement, l'approche "intégrée" de l'économie agro-alimentaire a émergé face à l'échec des politiques sectorielles traditionnelles et en réaction au cloisonnement des disciplines classiques. Elle vient donc répondre à une demande sociale et prendre en charge des problématiques issues de la pratique et non traitées par les analyses classiques.

En Algérie, une réflexion sur la formation et les modes d'organisation de la recherche en matière d'économie agro-alimentaire avait été engagée à partir du milieu des années 1980. En effet, c'est à cette époque qu'une équipe du CREAD² "Economie et sociologie de l'alimentation" avait engagé des projets de recherche axés autour de l'analyse des filières agro-alimentaires et de la problématique de la sécurité alimentaire. C'est également en septembre 1986 que fut inaugurée la spécialité "économie agro-alimentaire" à l'Institut d'Etudes Supérieures Agronomiques de l'Université de Blida.

Le symposium maghrébin sur "la question alimentaire au Maghreb arabe"³ (juin 1989) a permis d'esquisser les orientations stratégiques en matière d'organisation de la recherche dans le domaine agro-alimentaire. Depuis, les chercheurs qui ont animé cette rencontre se sont organisés autour du Centre de Recherche des Industries Agro-Alimentaires (CRIAA) pour concrétiser les orientations pour créer le Groupement d'études, de Recherche et de Formation en Economie Agro-Alimentaire (GRE-FAL).

Dans ce cadre plusieurs activités de formation et de recherche ont été réalisées au cours de la décennie 1990, notamment à travers le programme de coopération SEFCA / IMMA⁴.

Plus récemment, l'INA d'Alger a programmé la mise en place de spécialités en économie agro-alimentaire et en gestion des entreprises agro-alimentaires qui devront être introduites progressivement.

Au Maroc et en Tunisie, l'économie agro-alimentaire et le management agro-industriel ont également été introduits dans les programmes de formation et de recherche de quelques établissements d'enseignement supérieur. Il convient de signaler le Groupe de Recherche en Economie et Gestion Agricole et agro-alimentaire (GREGAA) organisé autour de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech ; la mise en place plus récente d'une spécialité en gestion des entreprises agro-alimentaires à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat ; la création d'un Laboratoire d'économie agro-alimentaire au sein du département d'économie de l'INAT de Tunis.

II – Les Acteurs et les Flux

1. La production et la collecte du lait cru

En amont de la filière, la production laitière est assurée en grande partie (plus de 80 %) par le cheptel bovin ; le reste est constitué par le lait de brebis et le lait de chèvre. La production laitière cameline est marginale. La production laitière caprine s'effectue dans le cadre de systèmes d'élevages extensifs localisés essentiellement dans les zones de montagnes steppiques.

Les éleveurs de bovins laitiers disposent, au cours de l'année 1998, d'environ 1 300 000 têtes⁵ réparties en trois catégories :

- ☐ Le système de production intensif, dit "Bovin Laitier Moderne" (BLM), se localise dans les zones à fort potentiel d'irrigation autour des villes. La production laitière dite "moderne", qui repose sur un cheptel bovin de 120 000 à 130 000 vaches importées à haut potentiel génétique, soit autour de 9 % à 10 % de l'effectif national, assure environ 40 % de la production totale de lait de vache.
- ☐ Le système de production "extensif", dit "Bovin Laitier Amélioré" (BLA), concerne des ateliers de taille relativement réduite (1 à 6 vaches), localisées dans les zones de montagne et forestières. Les bovins sont issus de multiples croisements entre les populations locales et les races importées. En 1998, ce

cheptel était estimé à 555 000 têtes, soit 42 % à 43 % de l'ensemble du troupeau, et assurait 40 % environ de la production.

❑ Le cheptel local, qui représente 48 % du cheptel national, n'assure que 20 % de la production.

La plus grande partie de la production du lait de vache (80 %) est donc apportée par un cheptel d'environ 675 000 vaches faisant partie de deux systèmes de production dominants :

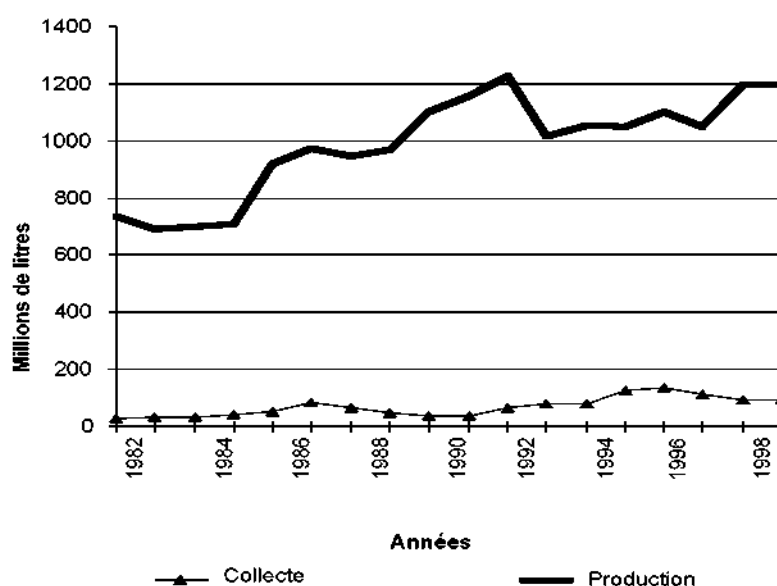
En 1994, le cheptel bovin laitier a atteint un maximum de 198 000 têtes de BLM et 742 000 têtes de BLA, soit un total de 992 000 vaches.

Tableau 1. Evolution des effectifs du cheptel bovin laitier

	Bovin Laitier Moderne	Bovin Laitier Amélioré	Total
1986	122 256	636 034	758 290
1988	158 675	735 771	894 446
1990	206 000	741 000	950 000
1992	175 613	682 616	858 229
1994	198 000	724 000	922 000
1997	133 070	453 682	586 752
1998	120 600	555 130	675 730

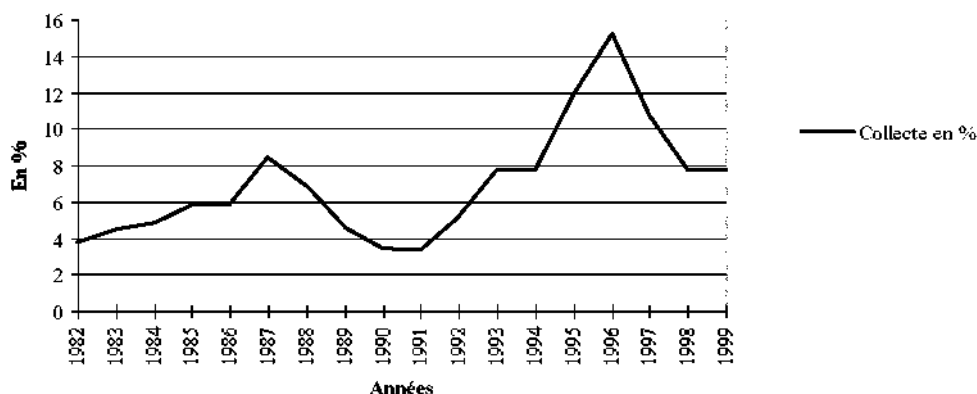
La production laitière nationale a dépassé le niveau de 1, 2 milliards de litres en 1992, avant de baisser pour se stabiliser autour de 1 milliard de litres jusqu'à l'année 1997. Durant la période 1985-92, l'importante capacité d'importation de vaches laitières reproductrices (85 000 têtes) explique en grande partie la progression de la production locale.

Graphique 1. Production et collecte de lait cru



La collecte de lait cru reste très faible : les quantités collectées en 1999 sont inférieures à 93 millions de litres, soit seulement 7,7 % de la production nationale. Toutefois, elles ont fortement progressé au cours de la première moitié de la décennie 1990 puisque multipliées par 3,7 entre 1990 et 1996, en passant de 37,1 millions de litres à 137,6 millions de litres ; cela probablement en relation avec la forte amélioration des prix du lait cru qui est passé de 7 DA / L à 22 DA / L. ; elles ont par la suite décliné jusqu'à l'année 1999. De ce fait, la part de la production nationale collectée a atteint un maximum de 15,2 % au cours de l'année 1996 avant de chuter à 7,7 % au cours des deux dernières années.

Graphique 2. Taux de collecte de la production nationale



2. L'industrie laitière

L'Office National du Lait (ONALAIT) avait hérité, à sa création en 1969, de trois usines qui produisaient 39 682 000 litres.

Au cours de l'année 1982, l'ONALAIT a été restructuré en trois offices régionaux :

- région ouest : OROLAIT,
- région centre : ORLAC,
- région est : ORELAIT,

En 1992, les capacités installées pour l'ensemble des 17 unités étaient estimées à 1.574 millions de litres et produisaient 1 179 millions de litres. La production industrielle a ainsi été multipliée par 30. Ce **développement rapide** est le résultat d'une politique d'industrialisation soutenue ; le montant des investissements réalisés durant la période 1970-92 s'élève à 2,6 milliards de DA.

Dix sept nouvelles unités de production ont été conçues au cours des trois dernière décennies :

Années 1970 : cinq (5) ; Années 1980 : sept (7) ; Années 1990 : cinq (5)

Tableau 2. Capacités de l'industrie laitière du secteur public (année 1995)

Produit	Unité	Capacités
Lait pasteurisé	1000 HI	11 447
Autre dérivés	1000 HI	589
Fromage	Tonne	4 196
Beurre et Smen	Tonne	2 777

Le processus de restructuration du secteur public s'est traduit par l'organisation des entreprises en filiales et par leur regroupement en Groupe Industriel. Les trois entreprises régionales, auparavant structurées selon une répartition géographique, ont fusionné par une opération de fusion-absorption pour donner naissance au Groupe Industriel de Production Laitière (GIPLAIT), avec une filialisation des laiteries. Dix huit filiales de production ont ainsi été créées. L'approvisionnement en matières premières d'importation a également été confié à une filiale spécialisée "Milk Trade".

Actuellement, le potentiel de GIPLAIT est constitué d'une vingtaine d'usines dont une en cours de réalisation, avec une capacité totale de l'ordre de 1, 5 milliards de litres-équivalents Les capacités installées au niveau du secteur public représentent un potentiel important qui demeure sous-utilisé.

L'industrie laitière est ainsi caractérisée par sa forte concentration. Les entreprises publiques, regroupées sous GIPLAIT occupent une position dominante et de quasi-monopole sur le segment du lait pasteurisé. Cependant, le marché des produits de deuxième transformation tend à devenir fortement concurrentiel.

En relation, avec l'évolution des capacités installées, **la production industrielle** des laits et dérivés par les entreprises du groupe GIPLAIT a connu une progression rapide jusqu'à l'année 1993, au cours de laquelle elle a enregistré un maximum de 1,4 milliards de litres, puis décliné régulièrement pour atteindre 915 millions de litres en 1999.

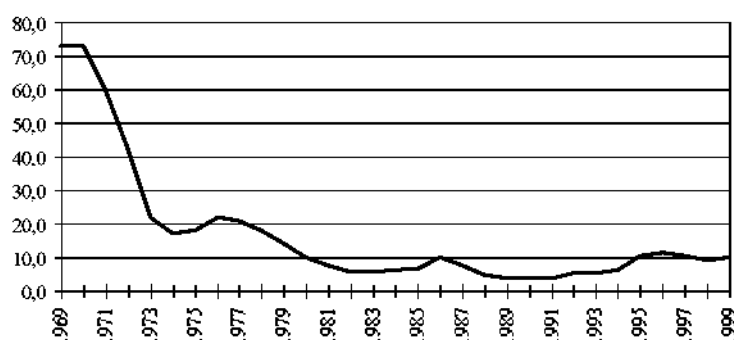
Cependant **le taux d'intégration**, qui correspond à la part du lait collecté dans les quantités totales produites, reste très faible. Il est resté en dessous de 6 % de 1988 à 1993 et inférieur à 10 % sur toute la période 1980-1994. Au cours des cinq dernières années, il a évolué de la manière suivante :

Tableau 3 : Evolution du taux d'intégration

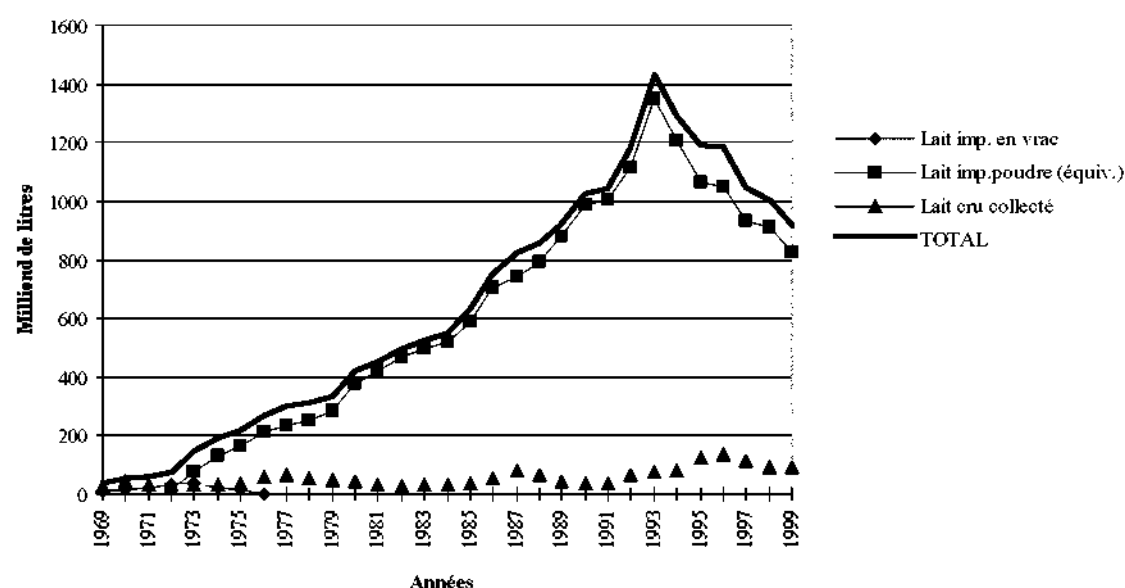
Année	Production industrielle (10 ⁶ litres)	Collecte de lait cru (10 ⁶ litres)	Taux d'intégration (%)
1995	1 188	125,0	10,5
1996	1 186	137,6	11,6
1997	1 046	112,7	10,8
1998	1 004	92,0	9,2
1999	915	92,9	10,1

Cependant, à partir de l'année 1995, cette relative amélioration du taux d'intégration qui s'explique par la baisse du volume des importations, est due beaucoup plus à la baisse de la production industrielle qu'à la progression de la collecte, comme le montre le graphique 4.

Graphique 3. Taux d'intégration de la production nationale (collecte / production industrielle en %)



Graphique 4. Collecte, importation et production industrielle de lait



**Tableau 4. Structure et évolution des disponibilités en lait industriel
(1990/94 à 1995/99)**

	1990 / 94		1995 / 99		Taux de croissance en %
		%		%	
Collecte (C)	59,8	5	112,0	10,3	+ 87,3
Importations (M)	1 132,7	95	955,8	89,7	- 15,6
Production (P)	1 192,5	100	1 067,8	100	- 10,5

La chute des importations de 15,6 % s'explique en grande partie (71 %) par la baisse de la production industrielle qui a régressé de 10, 5 %, et dans une moindre mesure (29 %) de l'amélioration de la collecte du lait crû qui a progressé de plus de 87 % mais ne représentait que 5 % des disponibilités en début de période.

La production industrielle des laits et dérivés des entreprises du GIPLAIT est donc assurée en grande partie à partir des importations de poudre de lait et de M.G.L.A.

3. Les importations

L'Algérie importe 70 % des disponibilités en lait et produits laitiers que nous avons évaluées à environ 3 400 millions de litres en moyenne au cours de la période 1996-99 (voir le bilan global établi ci-après). Le marché international du lait a donc une influence importante sur le fonctionnement de la filière laitière algérienne.

La valeur annuelle des importations des laits et produits laitiers de l'ordre de 600 millions de dollars. L'Algérie est le deuxième importateur mondial de ces produits, après le Mexique et avant l'Egypte. Ce montant a été multiplié par 2,5 au cours des vingt dernières années, puisque la valeur des importations laitières était estimée à 250 millions de dollars en 1980.

Les produits laits accaparent près de 25 % de la valeur des importations totales de produits alimentaires, estimées à 2,5 milliards de dollars ; il occupent ainsi le deuxième rang de ces importations, après les céréales (1 milliard de dollars, soit 40 %), avant le sucre et sucreries (10 %) et les huiles et corps gras (10 %).

Nous pouvons distinguer *trois principaux circuits* d'approvisionnement en laits et produits laitiers importés :

- ❑ La poudre de lait destinée à la production du lait recombinaé par les entreprises du Giplait (circuit M2, cf. schéma 1). D'une manière générale, il existe deux types de poudres importées ; la poudre à 26 % de matière grasse et la poudre de lait totalement écrémé, à 0 % de matière grasse. L'absence de précisions concernant ces deux origines, dans la plupart des documents statistiques, rend difficile le calcul des bilans des disponibilités et conduit souvent à des interprétations erronées.
- ❑ Les laits en poudre et farines lactées destinés directement à la consommation humaine (M3). Ce circuit correspond aux réseaux de l'Entreprise Nationale de Distribution des Produits Alimentaires (ENAPAL) qui disposait du monopole d'importation de ces produits. Au début des années 1990, l'ENAPAL écoulait l'équivalent de 860 millions de litres, soit 30% environ des disponibilités nationales. La dissolution de cette entreprise et la libéralisation des importations se sont traduites par un foisonnement d'entreprises privées. Actuellement les réseaux de distribution des laits en poudre sont très complexes et très mal connus, en raison du nombre important des intervenants, mais aussi de la diversité des produits importés (diversité des degrés de concentration des laits, des marques...).
- ❑ Le troisième type de circuits concerne les importations de produits transformés (fromages, beurres, crèmes de lait, yaourts...). Ces circuits, relativement nouveaux, ne sont pas encore bien connus (M4).

Jusqu'à l'année 1974, l'industrie laitière algérienne fonctionnait à partir de lait frais importé en vrac et mélangé au lait collecté localement. Le coût élevé du transport du lait frais et les prix attractifs de la

poudre de lait ont orienté l'industrie laitière vers la recombinaison de la poudre de lait importée. Actuellement les laiteries fonctionnent en grande partie à base d'importations de poudre de lait et de matière grasse laitière anhydre (M.G.L.A), dont les importations ont évolué de la manière suivante.

Tableau 5. Evolution des importations

	Poudre de lait (tonnes)	MGLA (tonnes)	Valeur (10 ³ dollars)
1990	113 500	26 196	234 376
1991	91 394	20 250	183 574
1992	119 421	31 172	273 822
1993	60 500	11 830	136 214
1994	36 452	5 500	71 420
1995	54 500	2 500	129 032
1996	101 778	13 224	252 956
1997	76 000	4 500	154 781
1998	100 882	5 500	187 262
1999	77 300	6 500	128 586

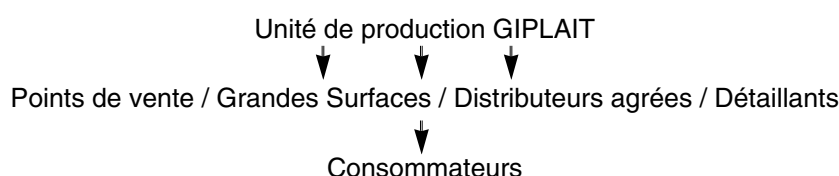
En définitive, les importations effectuées par le circuit industriel "Giplait" représentent environ 40% des quantités importées et 30% de leur valeur.

4. La distribution du lait et des produits laitiers

Les circuits de mise en marché et les circuits de distribution des laits et produits dérivés deviennent de plus en plus complexes, en relation avec le recentrage des entreprises publiques et l'arrivée de nouveaux acteurs. Dans une première approche très globale, il est possible de distinguer trois (03) grandes catégories de circuits.

A. Les circuits informels (C1) concernent l'autoconsommation et / ou la vente de proximité du lait crû et des produits laitiers fabriqués de manière artisanale (l'ben, raeb, d'jben, beurre de ferme...). Les quantités de lait collectées par les nouvelles mini-laiteries et les PME privées, sont également difficiles à mesurer et à évaluer ; elles sont encore considérées comme faisant partie des circuits informels. Ces circuits occupent encore une place importante, puisqu'ils assurent environ le tiers de la consommation totale du lait.

B. Les circuits formels (C2) correspondent aux circuits hérités de l'ancienne organisation publique du commerce du lait industriel et des produits dérivés. En ce qui concerne *les circuits formels longs*, il convient de distinguer d'une part les produits transformés par l'industrie locale et d'autre part la poudre de lait et les farines lactées importées pour être revendues en l'état.



Les importations du lait en poudre et des farines lactées étaient auparavant monopolisées par l'Entreprise publique ENAPAL qui disposait de ses propres réseaux de distribution et alimentait également des petits revendeurs privés.

Les circuits formels courts concernent la vente directe des unités de production aux consommateurs

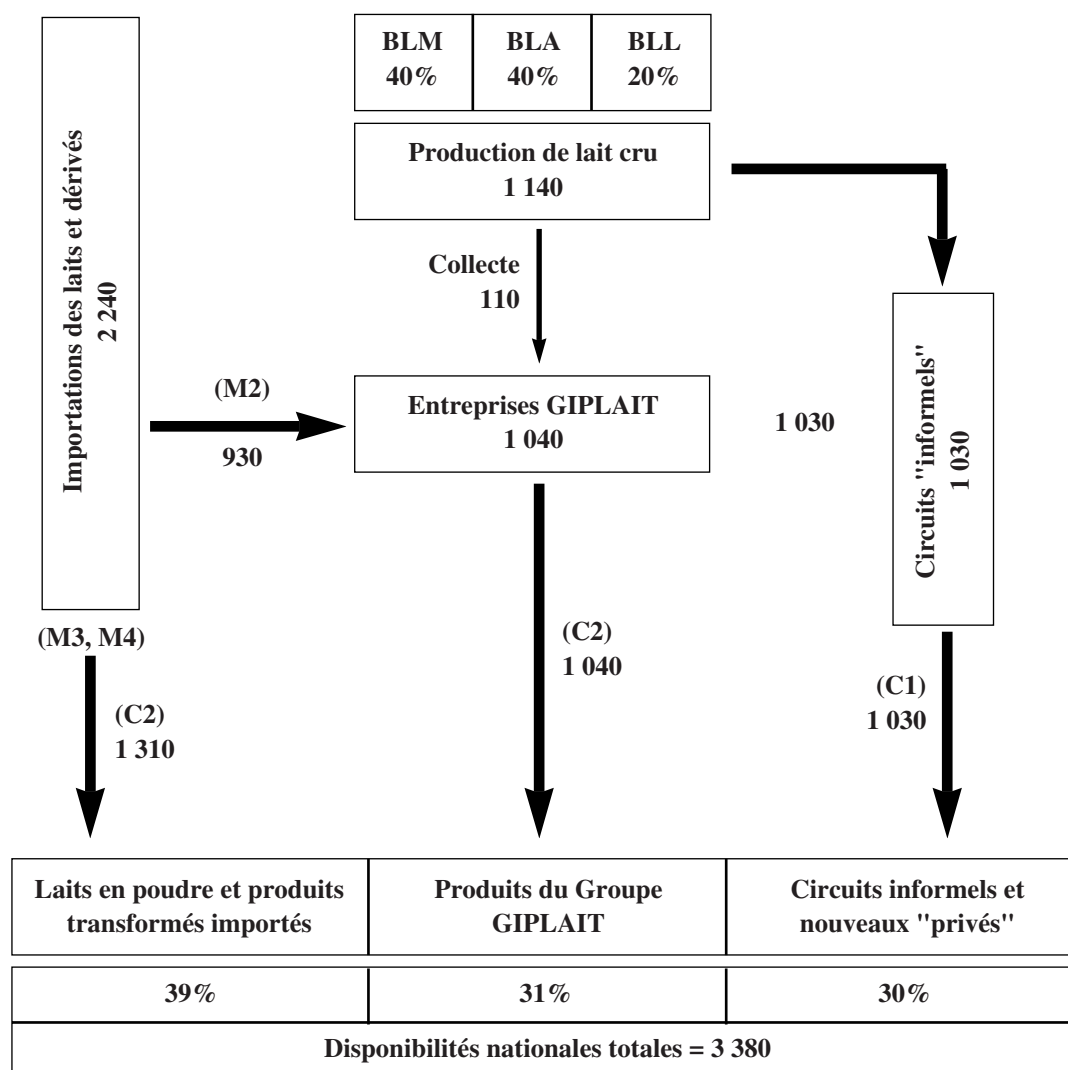
C. Les circuits émergents (C3) se sont développés récemment, en relation avec la libéralisation de l'économie et la disparition des monopoles des entreprises publiques. On peut ainsi noter le développement rapide d'entreprises privées d'importation-distribution spécialisées dans la fonction de commerce en gros. Ces entreprises ont largement investi la gamme de produits de longue conservation (poudre de lait et lait infantile) et parfois la gamme du frais (fromage à pâte dure, beurre).

En outre, de nombreux commerçants, ainsi que des PME agro-alimentaires sont entrés dans les secteurs de distribution de demi-gros et de détail, assurant ainsi le relais des anciens réseaux de distribution publics.

5. Schéma général et bilans des disponibilités de la filière

La structure générale de la filière lait est représentée par le schéma n° 1

Schéma 1. Diagramme simplifié de la filière lait en Algérie (Moyenne 1996 -1999) en millions de litres



Avec comme symboles :

M : Circuits d'approvisionnement des laits importés

C : Circuits de mise en marche et de distribution des laits et des produits laitiers

1 : autoconsommation et/ou vente de proximité du lait et des produits artisanaux

2 : circuits hérités de l'ancienne organisation publique du commerce du lait industriel et des produits dérivés

3 : circuits émergents, développés en relation avec la libéralisation de l'économie

4 : circuits internationaux de produits transformés

En définitive, l'offre globale en lait à la consommation s'élève à près de 3,38 milliards de litres, au cours de période 1996-1999 et est constituée de la manière suivante :

Tableau 6. Structure de la consommation de lait - année 1992

	Quantité (10 ⁶ litres)	%	Litres / habitant
Circuits informels et entreprises privées (C1)	1 030	30,5	35,1
Circuit industriel "Giplait" (C2)	1 040	30,8	35,4
Circuits "émergents" (C3)			
Laits en poudre et produits transformés importés	1310	38,7	44,6
TOTAL	3 380	100,0	115,1
dont importations	2 240	66,3	76,3
et production nationale	1 140	33,7	38,8

Les importations assurent les deux tiers (2/3) de la consommation totale des laits et produits laitiers, soit plus de 76 litres par habitant.

III – Les politiques et les stratégies

1. les politiques antérieures et leurs conséquences

Les politiques de développement et de régulation de la filière lait menées jusqu'à la fin des années 1980, avaient pour principal objectif une amélioration de la consommation du lait et la satisfaction des besoins de la population. Pour atteindre cet objectif, l'Etat s'est appuyé sur deux principaux instruments :

- ❑ les prix à la consommation qui ont été maintenus relativement bas grâce à l'octroi de subventions croissantes ;
- ❑ les importations d'importantes quantités de poudre de lait.

En outre l'Etat a mis en place un appareil de transformation fondé sur des unités industrielles de grande taille, fonctionnant surtout avec la poudre de lait importée. Cette politique a été possible grâce à l'aisance financière due à la rente pétrolière, mais la croissance rapide des importations a également été encouragée par des prix sur les marchés mondiaux relativement bas.

En effet, la production mondiale de lait a connu une augmentation constante jusqu'à la moitié de la décennie 1980. C'est ainsi que la production mondiale de poudre de lait a augmenté de 50 % sur la période 1970-1985. Cette période est également caractérisée par des excédents de produits laitiers dans les principaux pays producteurs, les Etats-Unis et les pays de l'Union Européenne. Ces excédents sont difficilement exportables sur les marchés mondiaux où la demande solvable stagne. Les stocks ont ainsi enregistré des accroissements continus malgré une baisse en 1978-1980. En 1983, les stocks étaient estimés à 25 millions de tonnes d'"équivalent-lait" soit un peu plus d'une année de commerce international, et en 1984 ce niveau a été dépassé pour atteindre un sommet historique.

Le choix d'unités de transformation surdimensionnées par rapport aux bassins de production potentiels locaux a aussi favorisé l'importation au détriment de la production du lait cru local dont la collecte génère des surcoûts importants.

Tableau 7. Estimation du prix du lait importé (en équivalent lait cru entrée usine)

	Valeur des importations 10 ³ dollars	Taux de change 10 ³ dinars	Valeur des importations 10 ⁶ litres	Lait (1) produit	Prix(2) Da/litre
1990	234 376	8,93	2 092 977	987,4	2,23
1991	183 574	18,13	3 328 197	1004,5	3,48
1992	273 822	22,50	6 160 995	1115,1	5,80
1993	136 214	23,35	3180597	1350,0	2,47
1994	71 420	35,01	2 500 414	1206,5	2,18
1995	129 032	45,00	5 806 440	1063,0	5,7
1996	252 956	47,07	11906 639	1048,4	11,92
1997	154 781	58,27	9 019 089	933,3	10,15
1998	187 262	58,77	11 005 388	912,0	12,67
1999	128 586	64,86	8 340 088	822,1	10,65

(1) Lait recombinaé à partir des importations de PDL et de MGLA.

Les quantités sont estimées à partir de la production industrielle totale moins la collecte de lait cru local.

(2) Valeur des importations / Quantité de lait produit (1) + 5 % de frais d'approche.

La production locale a également été pénalisée par la faiblesse du prix du lait cru et du prix du lait industriel à la consommation, tous deux fixés par l'Etat.

Le prix du lait cru aux éleveurs est réajusté en retard par rapport aux augmentations des facteurs de production. On peut ainsi remarquer que le prix a stagné de 1986 à 1990 alors que les prix des facteurs de production ont progressé en relation avec leur libéralisation et la dévaluation du dinar (cf. paragraphe ci-après, consacré à la formation des prix). Les prix de vente des laits industriels ont toujours été fixés à des niveaux inférieurs aux cours réels, la différence étant couverte par le fonds de compensation des prix.

Une telle politique a permis une augmentation rapide de la consommation du lait, mais elle s'est traduite par des contraintes économiques majeures qui ont perturbé le fonctionnement de toute la filière laitière :

- ☐ elle a réduit les capacités de développement de la production nationale de lait ; les agriculteurs ont souvent abandonné l'élevage laitier au profit de spéculations plus rémunératrices ;
- ☐ elle a engendré le décuvert bancaire des entreprises de transformation qui ont par ailleurs de plus en plus recours aux importations de lait en poudre au détriment du lait local ;
- ☐ elle a entraîné une augmentation importante des enveloppes financières consacrées aux importations et aux subventions. Dès l'année 1992, les importations avaient atteint 600 millions de dollars soit environ 30 milliards de dinars, et le montant des subventions était de l'ordre de 5 milliards de DA, qui correspond à plus de 45 % de la production vendue par les offices.

2. La nouvelle politique de réhabilitation de la production laitière nationale⁶

La nouvelle politique vise la levée des contraintes qui viennent d'être présentées, et particulièrement les distorsions créées par le système des prix administrés. Les réformes économiques veulent encourager le développement de la production locale et sa collecte, ainsi que la mobilisation et la responsabilisation de tous les professionnels de la filière.

La politique de réhabilitation de la production laitière nationale est articulée autour de trois principaux programmes :

- ☐ **La promotion de la collecte du lait cru**, à travers une prime d'incitation de 4 DA par litre, octroyée à l'éleveur qui livre son lait à la transformation. Pour encourager l'organisation de coopératives de collecte, une aide complémentaire de 2 DA est destinée à de telles coopérations pour chaque litre de lait collecté et livré.

❑ **L'incitation à la réalisation de mini-laiteries.** Pour encourager la mise en place de laiteries de petites dimensions, il est prévu un financement de 40 % de l'équipement d'une mini-laiterie d'une capacité de 5 000 à 10 000 litres. Ce financement est porté à 60 % lorsque les investissements sont réalisés par des producteurs organisés en coopérative.

❑ **Le développement de la production du lait cru,** par :

- la promotion de l'insémination à la ferme ; les éleveurs qui ont recours à l'insémination artificielle pourront bénéficier d'une aide s'élevant à 75 % du coût.
- la promotion de l'investissement à la ferme ; les éleveurs disposant de douze (12) vaches laitières et plus peuvent bénéficier d'un financement à concours de 50 % des installations d'étables, des équipements d'irrigation et de matériels de récolte ; et à 30 % pour les matériels laitiers.

La mise en oeuvre d'une telle politique doit être prise en charge par les professionnels ; c'est pour cela qu'il a été prévu la mise en place d'un Conseil National Interprofessionnel du Lait, et un Office Interprofessionnel du Lait.

La création du **Conseil National Interprofessionnel du Lait (CNIF Lait)** traduit la volonté de dépasser le cloisonnement des politiques sectorielles qui a caractérisé les politiques antérieures pour favoriser une véritable politique de filière tenant compte des intérêts de l'ensemble des opérateurs.

Il s'agit de favoriser la concertation sur les grandes orientations de la politique laitière dans le court et le long terme. Le Conseil Interprofessionnel devait également permettre l'identification des actions prioritaires et leur coordination, ainsi que la participation au contrôle des avantages et crédits consentis aux différents opérateurs.

L'Office Interprofessionnel du lait regroupe les représentants des partenaires de la filière y compris les consommateurs et l'administration publique (Agriculture, Finances, Commerce, Industrie). Il prend en charge la responsabilité de l'organisation des marchés agricoles et en partie les politiques d'incitation au développement. Ainsi, sur la base des stratégies arrêtées au niveau national, les politiques d'aides publiques, de protection des revenus, de stockage stratégique, seront exécutées par les professionnels.

Force est de constater que ce programme de développement de la production laitière n'a pas atteint les résultats escomptés. Les interventions de l'Etat n'ont pas eu des conséquences significatives sur les niveaux de production laitière et de la collecte. Malgré son amélioration au cours des années 1995 et 1996, le taux de collecte a chuté pour se situer au dessous de 10%.

En fait, les subventions programmées n'ont été utilisées que partiellement ; les niveaux de consommation des montants accordés sont faibles.

Tableau 8. Niveau de consommation des crédits accordés dans la cadre de la politique de réhabilitation de la production laitière (1995-99)

	Montants accordés	Consommation 1996-99	Million de DA Taux de consommation (%)
Collecte de lait cru	4 000,0	1 562,81	39,07
Investissements à la ferme	794,5	227,30	28,61
Création de mini-laiteries	240,0	8,00	3,33
Production de génisses	85,0	0,12	0,14
Citernes pour le transport du lait	20,5	3,16	15,41
Insémination artificielle	20,0	3,39	16,95
Création de centres de collecte	15,0	1,88	12,53
Total	5 175,0	1 806,70	34,91

3. La formation et l'évolution des prix

Les laits de consommation sont considérés comme des produits de première nécessité dont les prix doivent être relativement bas, en rapport avec le pouvoir d'achat de la population. De ce fait, les prix à la consommation fixés par l'Etat sont bien en deçà du prix du lait cru, et ne couvrent pas les coûts de revient des producteurs de lait et des transformateurs.

Cette politique a obligé l'Etat à soutenir les prix de ces produits grâce à une "taxe compensatoire" qui transite par un compte du Trésor appelé "Fonds de compensation des prix". L'objectif de ce fonds est de garantir le soutien des prix à deux niveaux.

- **Le soutien des prix à la production** est fondé sur la fixation d'un prix minimum garanti (PMG) pour la collecte du lait cru domestique. La subvention accordée est destinée à absorber la différence entre le PMG et le prix de référence qui est fixé en fonction du prix de revient moyen à l'importation. L'objectif recherché est de supprimer l'avantage comparatif existant au profit de la poudre de lait, pour inciter les entreprises de transformation à collecter le lait cru local.

Pour l'année 1994, à la veille du lancement de la nouvelle politique laitière, le PMG était fixé à 18 DA / litre ; le niveau de la subvention calculé sur la base d'un prix de référence de 6,1 DA s'élevait à 11,9 DA / litre.

- **Le soutien des prix à la consommation** doit compenser l'écart entre le coût de revient du lait transformé et son prix de vente fixé réglementairement. La subvention à la consommation concerne aussi bien le lait local que le lait reconstitué à partir de la poudre importée ; mais elle s'applique uniquement aux laits de consommation ; les produits laitiers ne sont pas soumis à un régime de prix administré.

En 1994, la marge de transformation étant de l'ordre de 4 DA le litre, le coût de revient du lait pasteurisé était estimé à 10,1 DA / litre, et la subvention à la consommation était alors fixée à :

$10,1 \text{ DA} - 8,5 \text{ DA} = 1,6 \text{ DA}$;

le prix à la consommation étant égal à 8,5 DA.

Au total le lait cru local a bénéficié des deux subventions, soit

$$11,9 \text{ DA} + 1,6 \text{ DA} = 13,5 \text{ DA par litre,}$$

alors que le lait reconstitué à partir de la poudre importée n'est concerné que par la subvention à la consommation, soit 1,6 DA/litre.

En 1995, le PMG a progressé pour atteindre 22 DA/litre, et la subvention s'élève 11,3 DA/litre, sur la base d'un prix de référence de 10,7 DA/litre. Cette indemnité se répartit entre les producteurs (prime d'incitation de 4 DA/litre) et les transformateurs (7,3 DA/litre). La subvention des prix à la consommation a fortement augmenté, en passant de 1,6 DA à 5,2 DA, essentiellement en raison de la hausse du prix de référence liée à l'évolution des prix à l'importation.

Tableau 6. Evolution de la structure du prix du lait 1986-1996

	1986	1989	1992	1993	1994	1995	1996	1997-2000
1) PMG	4,00	4,00	12,00	15,00	18,00	22,00*	22,00*	22,00
2) Prix de référence	0,40	1,50	4,80	4,20	6,10	10,70	14,00	14,00
3) SPP = 1-2	3,60	2,50	7,20	10,80	11,90	11,30	8,00	8,00
4) Charges de transformation	1,20	1,70	3,00	3,50	4,00	5,00	6,00	6,00
5) Coût de revient	1,60	3,20	7,80	7,70	10,10	15,70	20,00	20,00
6) SPC = 5-7	0,10	1,50	3,80	2,20	1,60	5,20	5,00	0,00
7) Prix à la consommation	1,50	1,70	4,00	5,50	8,50	10,50	15,00	20,00
8) STLC = 3 + 6	3,70	4,00	11,00	13,00	13,50	16,50	13,00	8,00

1) Prix minimum garanti.

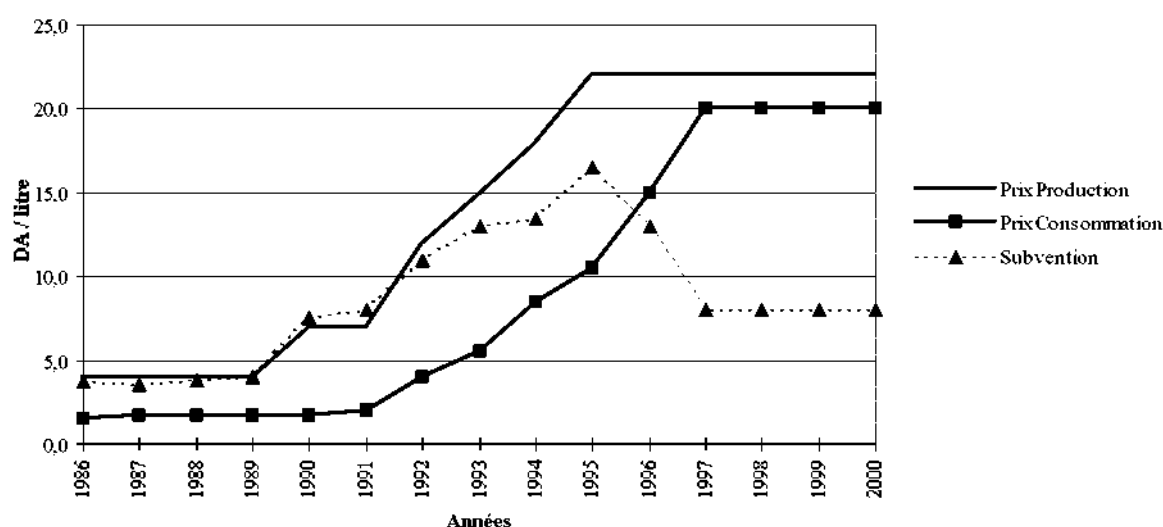
3) Subvention des prix à la production.

6) Subvention des prix à la consommation = subvention totale du lait recombinaé.

8) Subvention totale du lait cru.

* Y compris 4 DA de prime aux producteurs.

Graphique 5. Prix à la production et à la consommation du lait (1986-2000)



A partir de l'année 1995, le nouveau système des prix vise le maintien du soutien à la production, et une suppression progressive de la subvention à la consommation. Celle-ci a été totalement supprimée en Janvier 1997 ; le prix à la consommation a alors atteint 20 DA/litre.

Cependant, la volonté de supprimer la subvention à la consommation et de limiter le subvention à la production, sans permettre une hausse continue des prix à la consommation, pénalise les producteurs de lait cru et les transformateurs. Des études récentes ont montré que les prix à la production du lait cru défavorisent cette production qui est considérée de plus en plus comme un sous-produit. En effet, l'activité laitière est jugé peu rémunératrice par les producteurs pour lesquels elle ne constitue qu'une activité secondaire après la production des viandes.

Tableau 7. Coûts de production dans des exploitations de l'Est algérien

	Fermes pilotes	Fermes privées	Ensemble des exploitations
1988	27,56	24,60	25,46
1999	27,49	24,66	25,17

Source : ITLV-SYFEL

En 1997, le CNIF Lait avait établi des fiches techniques qui présentent le calcul du coût du lait cru, à partir d'une estimation des différentes charges et en fonction des rendements laitiers.

Tableau 8. Coûts de production du lait cru, selon le rendement

Rendement Litre / an	3 000	3 500	4 000	4 500
Coût de revient DA / litre	49,90	42,79	37,44	33,28

Source : fiche technique du CNIF Lait

Le prix à la consommation est établi en estimant les charges de la transformation à 8 DA/litre. Les prix administrés sont en dessous des coûts réels et engendrent des déficits structurels importants. Les services de GIPLAIT estiment les pertes à 4 DA/litre pour le lait conditionné bouteille en plastique, et à 6 DA/litre pour le lait conditionné en carton.

L'aggravation de l'endettement du Groupe Industriel entravent la politique d'assainissement et de redressement des entreprises.

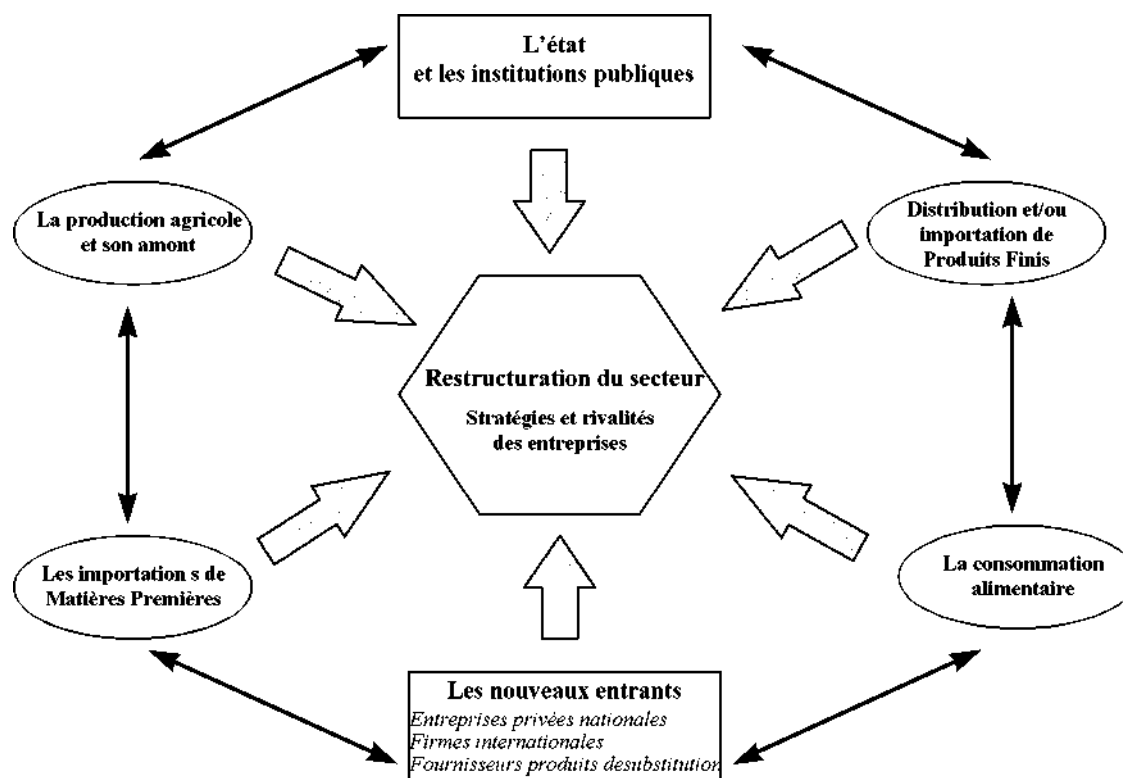
Le remboursement de la dette et des frais financiers se traduit par des découverts bancaires et par la transformation progressive des dettes à moyen terme en dettes exigibles.

Le montant annuel des charges financières a ainsi atteint 3 milliards de dinars, soit l'équivalent de la valeur ajoutée des deux dernières années 1998 et 1999.

4. L'analyse stratégique dans une économie en transition

Le nouveau contexte, caractérisé par la libéralisation progressive des économies, amène à repenser la logique de fonctionnement des filières et les stratégies des entreprises agro-alimentaires.

La période de transition qui correspond au passage d'une "coordination hiérarchique" à une coordination par le marché se traduit par l'émergence d'un nouveau cadre concurrentiel.

Schéma 2. Les sept forces du secteur agro-alimentaire dans une économie en transition

Un tel processus pose des questions à tous les acteurs des filières agro-alimentaires, plus particulièrement aux entreprises industrielles qui doivent mettre en place de nouvelles stratégies concurrentielles

Au niveau de *l'Etat*, la libéralisation économique ne doit pas signifier l'abandon de toute activité réglementaire, surtout pour les activités agricoles et alimentaires pour lesquelles l'expérience de nombreux pays a bien montré que la régulation par l'Etat était souvent nécessaire. Parmi les questions relatives au rôle de l'Etat, il s'agit de savoir : comment assurer, dans les meilleures conditions possibles le processus de privatisation des entreprises publiques ? Comment maintenir la sécurité alimentaire du pays ? Comment "réguler" les filières des produits de base dans les limites d'intervention socialement tolérables ? Comment limiter les dépenses en devises (priorités des approvisionnements, des investissements, méthodes d'achat...) ? Comment stimuler la production agricole ? Comment apporter un appui scientifique et technique aux acteurs du système agro-alimentaire ? Comment influencer sur les comportements des consommateurs ?....

Pour *les agriculteurs*, la question centrale concerne les choix des spéculations, des techniques correspondantes, des modes de mise en marché et les modalités d'approvisionnement des industries de transformation, en fonction de la demande et des incitations de l'état.

En ce qui concerne plus particulièrement la production du lait, trois types de questions s'imposent. Quels sont les facteurs explicatifs de la faible croissance de la production laitière en Algérie entre 1970 et 1994, malgré les politiques de développement laitier mises en œuvre ? Quels sont les impacts de la nouvelle politique de réhabilitation de la production laitière, initiée en 1995 ?, particulièrement sur la productivité des élevages laitiers et sur les coûts de production et la compétitivité par rapport aux importations de poudre de lait. Cette politique de réhabilitation est-elle compatible avec le nouveau contexte économique marqué à la fois par la libéralisation du commerce extérieur, l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, et la signature probable d'un accord de libre échange entre l'Algérie et l'Union Européenne ?

Concernant *les partenaires étrangers*, il est important de bien connaître les nouvelles opportunités, mais aussi les menaces stratégiques nées de la libéralisation du commerce extérieur et de la réglementation des marchés agro-alimentaires. Les stratégies des firmes étrangères à l'égard des marchés algériens de poudre de laits et de produits transformés doivent être anticipées.

Au niveau de *la distribution*, la réorganisation des circuits traditionnels de distribution des laits directement importés (essentiellement sous forme de poudre), des laits et dérivés produits localement, ainsi que l'émergence de nouveaux circuits, notamment pour les produits laitiers, posent des questions importantes sur :

- ☐ la connaissances des structures et des modes de fonctionnement des nouveaux réseaux et circuits qui se sont développés rapidement ces dernières années, en relation avec le retrait des entreprises publiques de la sphère de distribution ;
- ☐ les comportements des différents acteurs, particulièrement les nouveaux entrants, agissant à ce niveau de la filière, face aux transformations des marchés ;
- ☐ le niveau d'efficacité et les performances de chaque type de circuit.

Pour *les consommateurs*, la question essentielle est de savoir comment ils vont s'adapter aux variations revenus/prix et à la libéralisation des marchés ?

Au niveau *du secteur et des entreprises agro-alimentaires*, le processus de libéralisation économique, qui cherche à aligner les systèmes de production des économies en transition sur les formes dominantes au niveau international, se heurte à de multiples contraintes qui se conjuguent pour aboutir à un niveau de productivité industrielle très inférieur à celui des entreprises des pays développés.

Plusieurs types de contraintes caractérisent le fonctionnement du secteur agro-alimentaire. Les plus importantes peuvent se résumer de la manière suivante :

- ❑ la faiblesse des approvisionnements en produits agricoles : quantité, qualité, prix ;
- ❑ les insuffisances de la distribution : système commercial et logistique inadapté, méconnaissance des marchés...
- ❑ la faiblesse de l'environnement scientifique et technique ;
- ❑ la faible maîtrise des méthodes modernes d'organisation et de management ;
- ❑ la faible capacité d'attraction des investissements étrangers ;
- ❑ les difficultés à affronter la concurrence internationale ;

En réalité, les contraintes sont multiples et leurs effets sont plus ou moins prononcés selon le produit considéré.

Pour dépasser ces contraintes et construire un système compétitif, il convient d'apporter des réponses à certaines questions majeures, particulièrement :

- ❑ *Le redéploiement du secteur des industries alimentaires* : quelles sont les activités qui disposent d'un avantage comparatif ? Quels sont les points forts et les faiblesses de chaque activité ? Quels seront les créneaux porteurs à moyen terme ?
- ❑ *L'analyse de la productivité et des performances* des principales filières de produits : quels sont les facteurs qui limitent la productivité pour chaque filière, et ceux qui la favorisent ? Quelle est la compétitivité de chaque filière par rapport à celle des filières des pays voisins, et des pays européens ? Quelles sont les filières qui présentent le plus d'atouts pour réussir une mise à niveau ?
- ❑ *L'intégration agriculture-IAA* : quelles sont les matières premières agricoles qui peuvent être produites localement ? A quels prix ? En quelles proportions ? Comment concilier les objectifs contradictoires, et résoudre les conflits qui opposent les deux secteurs ? Comment compenser l'irrégularité de la production liée aux fluctuations de la pluviométrie ?....
- ❑ *Les nouvelles stratégies des entreprises* : l'amélioration des coûts de production et de la productivité, l'organisation des relations en amont et en aval, les priorités de l'investissement, la qualité des ressources humaines et l'organisation, les alliances stratégiques avec des entreprises locales et / ou étrangères.

Conclusion : l'opportunité du projet de recherche SAFLA

La libéralisation progressive de l'économie et la restructuration de la filière lait s'accompagnent de l'émergence d'une multitude de nouveaux entrants et d'un foisonnement de circuits relativement complexes.

Dans ce contexte en pleine mutation, tous les acteurs de la filière, particulièrement les entreprises de production et de distribution doivent mettre en œuvre de nouvelles stratégies concurrentielles pour répondre d'une manière efficace aux changements rapides de l'environnement national et international.

D'une manière générale, le redéploiement des filières agro-alimentaires suppose de nouvelles formes de coordination fondées sur des critères de rationalité économique et l'économie de transaction.

Dans cette phase de transition, qui correspond au passage d'une "coordination hiérarchique" à une coordination par le marché, la régulation des filières agro-alimentaires pose des problèmes théoriques et pratiques complexes et ardues.

Il convient de s'interroger sur de nouveaux mécanismes de régulation intermédiaires qui dépassent la simple juxtaposition de stratégies de acteurs, sans intervention directe de l'état. La question centrale consiste à savoir comment concilier au sein des filières des objectifs opposés et des logiques contradictoires, notamment celle de "service public" qui a caractérisé le fonctionnement des filières des produits de large consommation, et celle dictée par les lois de l'économie de marché.

Le projet de recherche *“Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie, et partenariat Nord-Sud” (SAFLA)* se propose de traiter cette problématique générale

L’opportunité d’un tel projet se justifie par l’actualité, l’ampleur, et l’acuité des questions soulevées, ainsi que par les préoccupations concrètes soumises par les professionnels de la filière lait.

La problématique générale a été développée à travers plusieurs séries de questions posées à différents niveaux d’analyse et concernant les principaux acteurs de la filière étudiée. Ces questions s’articulent autour de cinq composantes, chacune prise en charge par une équipe de recherche :

- ❑ l’analyse macro-économique et le commerce international des produits laitiers,
- ❑ les stratégies des producteurs laitiers face aux transformations macro et méso- économiques,
- ❑ la mise en marché et la distribution du lait et des produits laitiers,
- ❑ le secteur des industries de transformation du lait,
- ❑ la consommation du lait et des produits laitiers,

Le séminaire de lancement du projet SAFLA, organisé à Blida en juin 2000, a permis de valider les problématiques des différentes équipes et d’affiner l’organisation du projet.

Le comité de pilotage proposé compte une douzaine de membres et regroupe des représentants des professionnels publics et privés, des responsables des Institutions et des organisations professionnelles, ainsi que les deux coordinateurs scientifiques du programme.

Le dispositif organisationnel mis en place s’appuie sur les enseignements retirés du projet SEFCA⁷ qui, au delà du travail scientifique proprement dit, a permis de mettre en pratique une démarche innovante en matière d’organisation et de gestion des programmes de coopération.

Il s’agit d’abord de mobiliser et d’organiser les compétences autour d’une thématique : la réalisation du projet SAFLA mobilise 32 chercheurs et 46 enquêteurs relevant de dix organismes de formation et/ou de recherche algériens⁸.

L’équipe de recherche a ensuite établi des relations étroites avec des opérateurs en vue de prendre en charge leurs préoccupations concrètes : des professionnels des secteurs public et privé ont participé à la conception du projet et seront des partenaires privilégiés au cours de sa réalisation⁹.

Enfin, une telle organisation permet une valorisation de la coopération internationale : les chercheurs de l’IAM et d’Agropolis de Montpellier sont intégrés dans des équipes déjà organisées ; leurs actions sont alors structurantes et plus efficaces.

La réalisation de ce programme, au delà des résultats scientifiques attendus, veut mettre à profit toute l’expérience déjà accumulée en matière de partenariats et de management de projets de recherche et de formation opérationnels. L’objectif final souhaité est de favoriser l’appropriation des savoirs, la pérennité des actions et de susciter une dynamique locale autonome.

Notes

1. Le cadre de l’analyse stratégique dans une économie en transition sera proposé dans la section 3.4 de cet article.
2. Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement : l’équipe, composée de S. Bédrani, A. Bencharif, M. Boukella, C. Chaulet et d’autres associés, a réalisé plusieurs travaux notamment : la publication de deux numéros de la revue du Cread, coordonnés par A. Bencharif ; “Economie Agro-Alimentaire I”, n°7, 1986 et “Economie Agro-Alimentaire II”, n° 14, 1988.
“Autosuffisance alimentaire des pays du Maghreb”, programme coordonné par C. Chaulet.
“Dépendance alimentaire”, projet de recherche en partenariat avec l’Institut d’études de Stratégie Globale (INESG), coordonné par S. Bédrani.
3. Cette rencontre organisée conjointement par l’INESG et l’INESAB a réuni des chercheurs, des opérateurs et des décideurs des cinq pays du Maghreb. Un des objectifs majeurs était de réfléchir à la mise en place d’un dispositif de coordination et de concertation spécifique à la problématique agro-alimentaire.

4. L'étude initiale sur les "Stratégies des entreprises dans la filière des céréales en Algérie et partenariat Nors-Sud" (SEFCA), initiée au cours de l'année 1990, a abouti à un rapport final composé de sept tomes (mai 1993). Ce projet initial a été prolongé par le programme "Institut Méditerranéen de Management Agro-alimentaire" (IMMA) qui comporte plusieurs actions complémentaires, notamment :
 - la publication d'un ouvrage : la filière blé en Algérie. Le blé, la semoule et la pain, Karthala, Paris, 1996.
 - la réalisation de deux modules de formation : "Management des entreprises agro-industrielles au Maghreb" et "Management des ressources humaines et communication".
 - l'organisation de formations de courte durée et de manifestations scientifiques, etc...
5. Au cours de l'année 1999, la campagne nationale de vaccination contre la fièvre aphteuse a permis de recenser le troupeau bovin national et de l'évaluer à 1 650 000 têtes, contrairement aux années précédentes où l'effectif enregistré n'était qu'une simple estimations
6. Instruction ministérielle n° 409SPM, juin 1995.
7. Cf. note 4 op. cit.
8. Institut National de la Recherche Agronomique (INRA d'Alger), Institut Technique des Elevages (ITELV), Institut d'Agronomie (Université de Blida), Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le développement (CREAD), Institut National Agronomique (INA d'Alger), Institut National de la Médecine Vétérinaire (INMV), Institut National des Etudes et des Stratégies Globales (INESG), Institut National de Planification et de Statistique (INSP d'Alger), Institut des Sciences Economiques et Commerciales de Tiaret (ISEC), Institut technique des Grandes Cultures (ITGC).
9. Parmi les professionnels qui participent à la réalisation du projet, il convient de citer : le Groupe Industriel de Production du Lait (GIPLAIT), le Conseil National Interprofessionnel du lait (CNIFLAIT), l'Office National Interprofessionnel du Lait (ONIL).

Références

1- Recueil des communications du séminaire : *Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie -SAFLA*-Institut technique des Elevages (ITELV) ; Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) ; Institut d'Agronomie de l'Université de Blida ; Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (CIHEAM / IAMM). 6 et 7 juin 2000, Blida, Algérie.

- **Amroun M.-** *Eléments de réflexion sur la production nationale du lait cru.*
- **Arhab B., Bekkouche N.-** *La transformation du lait et contraintes du Groupe laitier GIPLAIT*
- **Bencharif A.-** *Stratégie des acteurs de la filière lait en Algérie et partenariat Nord-Sud.-* Projet de recherche, SAFLAIT.
- **Chaulet C.-** *La consommation du lait et des produits laitiers.*
- **Cheikh S.-** *Marché Mondial du lait et enjeux de l'ouverture du marché national.*
- **Ferrah A.-** *L'élevage laitier bovin en Algérie. Problématique, questions et hypothèses de recherche.*
- **Ferroukhi SA.-** *Présentation de la coopération technique et scientifique euro-méditerranéenne.*
- **Kaci M.-** *L'industrie laitière algérienne. Point de situation et introduction au débat.*
- **Mimouni N.-** *Présentation de la filière lait en Algérie.*
- **Nouad MA.-** *La politique de réhabilitation de la production laitière*
- **Ramdane SA.-** *La consommation du lait et des produits laitiers à travers les résultats des enquêtes*
- **Sahli Z.-** *La mise en marché et la distribution du lait et des produits laitiers en Algérie*
- **ITELV.-** *Orientations et recommandations des ateliers de travail*

2 - Autres sources :

- **Allal GC. (1996).-** *Le programme de développement de la filière lait en Algérie.-* Communication au séminaire SEFCA / IMMA, Nov. 1996 (cf. Bencharif A. et Jouve A.M.).
- **Bédrani S., Bouaita A. (1998).-** *Consommation et production du lait en Algérie : éléments de bilan.-*Revue du CREAD n° 44, Alger.
- **Bencharif A., Jouve AM. (coordinateurs). (1996).-** *La filière lait dans les pays du Maghreb : état des lieux et orientations de recherche.-* Programme de coopération SEFCA -IMMA et partenariat Nord-Sud ; séminaire de clôture ; 28 et 29 Nov. 1996 ; CIHEAM / IAM, Montpellier.
- **Bencharif A. (1997).-** *Elaboration et évaluation des projets agro-industriels, cas d'une laiterie.-* Programme NECTAR du réseau Natura ; champ thématique "Préparation et suivi des opérations de développement rural", Mai 1997.
- **Boulahchiche N. (1996).-** *Etude des systèmes de production bovins laitiers.-* Communication au séminaire SEFCA / IMMA, Nov. 1996 (cf. Bencharif A. et Jouve A.M.).
- **Boulahchiche N. (1997).-** *Etude des systèmes de production bovins : caractéristiques structurelles et fonctionnelles de quelques exploitations agricoles d'élevage ovin dans la Mitidja.-* Thèse de Magister en économie rurale, INA El Harrach, Alger.

- **Bourbia R.** (1998).- *L'approvisionnement alimentaire urbain dans une économie en transition : le cas de la distribution des produits laitiers dans la ville d'Alger*.- Thèse Master of Sciences CIHEAM /IAM de Montpellier, Sept. 1998.
- **Chaulet C.** (1996).- *Du pain au lait : transfert ou transformation de la méthode d'étude de la consommation (par rapport à l'expérience SEFCA)*.- Communication au séminaire SEFCA / IMMA, Nov. 1996 (cf. Bencharif A. et Jouve A.M.).
- **Chehat F.** (1996).- *Elevage bovin laitier : production et commercialisation*.- Communication au séminaire SEFCA / IMMA, Nov. 1996 (cf. Bencharif A. et Jouve A.M.).
- **Chikh S.** (1993).- *La problématique de la filière lait en Algérie et les perspectives de sa promotion et de son développement*.- Thèse de Magister en sciences économiques, Institut des Sciences économiques, Université D'Alger.
- **Conseil National Economique et Social (CNES).** (1999).- *Problématique de développement agricole : éléments pour un débat national*.- Nov. 1999.
- **Kaci M.** (1996).- *Le secteur de l'industrie laitière*.- Communication au séminaire SEFCA / IMMA, Nov. 1996 (cf. Bencharif A. et Jouve A.M.).
- **Sahli Z.** (1996).- *La mise en marché du lait et des produits laitiers en Algérie : constats et éléments de réflexion en vue d'une politique laitière*.- Communication au séminaire SEFCA / IMMA, Nov. 1996 (cf. Bencharif A. et Jouve A.M.).
- **Said Ouameur H.** (1996).- *Restructuration et réhabilitation de l'industrie laitière en Algérie*.- Communication au séminaire SEFCA / IMMA, Nov. 1996 (cf. Bencharif A. et Jouve A.M.).

